

SENSIBILISATION AU RISQUE AMIANTE

PRÉVENIR LES RISQUES
PROFESSIONNELS



Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

Vous désirez avoir de l'information sur le risque amiante et ses effets sur la santé ? Vous souhaitez avoir de l'aide sur ce que la réglementation impose pour pouvoir adapter au mieux les actions de prévention collective et individuelle au sein de votre entreprise ?

OBJECTIFS

- prise de conscience du risque lié à l'inhalation des fibres d'amiante ;
- mieux appréhender la réglementation et les obligations associés ;
- être en capacité de déterminer sa situation vis-à-vis de l'amiante (Entreprise ne travaillant jamais à proximité ou sur des matériaux amianté/entreprise SS4 ?/entreprise SS3 ?).

PROGRAMME

- notions de base ;
- effets sur la santé ;
- réglementation ;
- protections collectives et individuelles ;
- échanges sur les actions de prévention.

PUBLIC CONCERNÉ

- entreprises du bâtiment ou de la maintenance-entretien intervenant sur des ouvrages ayant un permis de construire délivré avant le 1^{er} juillet 1997 ;
- entreprises pas encore exposées ou formées à l'amiante ;
- entreprises SS4 n'ayant pas encore réalisé de chantier ;
- toute entreprise désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante » et les moyens de prévention de ces risques ;
- tous les professionnels du bâtiment ;
- professions de l'entretien et propreté amenées à travailler sur des supports de type dalles de vinyle amiantées (DVA)

INTERVENANTS

- référents amiante de Santé au Travail 72

DURÉE

- 2 heures environ

COÛT DE LA PRESTATION

- inclus dans la cotisation à Santé au Travail 72

INSCRIPTION

- consultez l'agenda de Santé au Travail 72 pour connaître les prochaines dates.